



TOURNOI DE FOOTBALL DE TABLE

**OPEN DOUBLE ET SIMPLE
LE SAMEDI 29 février 2020**

TOURNOI C.N.F.T. 2

Comptant pour le Classement National de Football de Table

Salle Grégoire
rue de la poste 66280
Saleilles



Pour tout renseignement :
Gilbert SERRA 06.31.85.07.69

serra.gilbert@aliceadsl.fr www.francebabyfoot.com

PRÉSENTATION

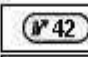

Le CLUB DE FOOTBALL DE TABLE SALEILLENC vous invite à participer à son tournoi **CNFT 2** de football de table. Ce tournoi compte pour le Classement National de Football de Table.

Il aura lieu le **samedi 29 février 2020** rue de la poste - Salle Grégoire - 66280 Saleilles. Le tournoi débutera par un simple dès 10h00. Le double commencera à 14h00 environ.

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de Table. Nous mettons à leur disposition **8 tables BONZINI B90** ainsi qu'une buvette et un endroit restauration afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

ACCÈS

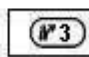

Itinéraire par l'autoroute depuis Narbonne :

Prendre la sortie  **N°42** 

**ANDORRE
THUIR
ARGELES-SUR-MER
PERPIGNAN-GD-ST-CHARLES
PRADES**

et continuer sur la **N9 [3.6km]**

Arriver à le **Rond-point des Arcades** et prendre à gauche la **N114 [4.0km]**

Prendre la sortie  **N°3** 


et continuer sur la **D62 [1.2km]**

Entrer dans **Saleilles**

Continuer sur la **D62 [310m]**

- Arriver à **D62** et prendre à gauche l'**Avenue du Canigou (D62) [620m]**
- Arriver à **D62** et prendre à gauche le **Boulevard Antoine Casenobe (D62) [430m]**

Arriver à **D62** et continuer sur la **Rue du 8 Mai 1945 (D62) [140m]**

 **Rue du 8 Mai 1945 Saleilles (66280, France)**

DÉROULEMENT

Tournoi en simple :

- Pointage à 09h00.
- Début du tournoi 10h00 précises.
- 4 matchs de qualification, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart) ; **toutes les équipes sont qualifiées** pour les phases finales (sauf s'il y a plus de 64 joueurs). Ensuite, selon les contraintes horaires, une manche sèche à 10 pour les 1/32 de finale puis trois manches gagnantes de 5 points (deux points d'écart à la belle, jusqu'à 8 points maximum).

Tournoi en double :

- début du tournoi 14h00 environ.
- 4 matchs de qualification, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart) ; **toutes les équipes sont qualifiées** pour les phases finales (sauf s'il y a plus de 32 équipes). Ensuite, selon les contraintes horaires, une manche sèche à 10 pour les 1/32 de finale puis trois manches gagnantes de 5 points (deux points d'écart à la belle, jusqu'à 8 points maximum).

Les phases éliminatoires se jouent en simple KO (élimination directe). Le règlement de jeu ITSF en vigueur sera appliqué. Aucune inscription (en double comme en simple) ne sera acceptée au-delà de 9h00. **Les inscriptions reçues après la date butoir (lundi 24 février 2020) seront majorées de 50%, qui seront conservés par le club de Saleilles.**

La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au :

Lundi 24 février 2020
(Cachet de la poste faisant foi)

INSCRIPTIONS

a) Dispositions générales

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le lundi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi).

Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée. La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur de la FFFT (*Règlement de Jeu, Code Sportif*).

□ Montant des inscriptions par catégorie (simple ou double et Frais d'organisation inclus)

Joueurs Elite et Pro Elite: 20€

Joueurs de Série A et B : 15€

Joueurs de Série C : 10€

Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 20% du montant total des inscriptions.

b) Licence FFFT

Les joueurs n'ayant pas leur licence à jour pour la saison

2019 / 2020 ne peuvent prétendre à s'inscrire au tournoi.

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer **Les inscriptions en ligne via FAST** et d'envoyer un chèque global à l'ordre du CLUB DE FOOTBALL DE TABLE SALEILLENC **avant le lundi 24 février 2020 à l'adresse suivante :**

**Club de Football de Table Saleillenc
Chez Lorenzo SENGLER
6 rue des Pêchers
66740 Montesquieu**

b) Dotations

Les proportions aux dotations sont toujours les mêmes quel que soit le nombre de participants et respectent le tableau suivant, que ce soit en double ou en simple :

Rang	Dotations (en % des inscriptions)	Points attribués
1 ^{er}	25%	40
2 ^{ème}	15%	30
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	20% (2x 10%)	20 et 15
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	20% (4x 5%)	10
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	N/A	5
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	N/A	3
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	N/A	2
65 ^{ème} et +	N/A	1
Part club	20%	
total	100%	



RÈGLEMENT – CODE SPORTIF

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT 2 (cf. *Code Sportif*, article 1.1.04).

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Elles pourront vous être prêtées sous caution sur place.

La compétition devra se jouer avec les balles vendues sur place (2,50€ la balle). Il ne sera admise aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi.

Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux. La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement de jeu officiel de la FFFT en vigueur (règlement ITSF).